



vendredi 9 juin 2006



SOMMAIRE



- **Le communiqué de presse** **page 3**
- **Un prix à l'attention des jeunes de Midi-Pyrénées** **page 4**
- **En hommage à Henri VERNHES** **page 4**
- **De nouvelles conditions de participation depuis 2005** **page 5**
- **Le développement durable, c'est possible et c'est utile** **page 7**
- **Rappel des projets primés depuis 2002** **page 8**
- **Qu'est-ce qu'un projet de développement durable ?** **page 11**
- **Pour en savoir plus sur le développement durable** **page 12**
- **L'ARPE Midi-Pyrénées : ses objectifs, ses missions** **page 13**



Toulouse, le vendredi 9 juin 2006

**Prix Henri VERNHES 2006:
3 nouveaux jeunes récompensés pour leurs projets de développement durable en Midi-Pyrénées**

Comme chaque année depuis maintenant 5 ans, l'Agence Régionale Pour l'Environnement récompense les jeunes porteurs de projets de développement durable en Midi-Pyrénées, et notamment les futurs acteurs économiques de notre région, en leur décernant le Prix Henri Vernhes.

La remise des prix aura lieu dans le cadre de la semaine du Développement durable :

Jeudi 1^{er} Juin 2006 à 11h00

**à la Maison de l'Environnement de Midi-Pyrénées
14 rue de Tivoli à Toulouse (Grand Rond)**

Seront présentés les 3 dossiers retenus par le jury composé de spécialistes des secteurs économique, social et environnemental, qui se répartiront la somme de 10 000 € pour réaliser leur projet, et pourront bénéficier d'un avis technique de l'ARPE Midi-Pyrénées.

- **1^{er} prix de 5000 €** Le spectacle animation pour l'environnement « Alerte Verte », présenté par Bérangère DEMEAUTIS, Compagnie la Mouche du Coche (81),
- **2^{ème} prix de 3000 €** Une installation en agriculture durable à Saint Paul Cap de Joux (81), présenté par Jean Antoine SEON,
- **3^{ème} prix de 2000 €** la création d'une vélothèque à la Maison du Vélo à Toulouse (31), présenté par Claire SELVA, association Maison du vélo.

Un **Prix « Coup de cœur »** sera remis à Alexis KUMAKOVITCH et Mathieu DESQUILBET du Lycée Pierre Paul Riquet de Saint ORENS (31) pour leur projet « HELIOS Installation d'une centrale photovoltaïque au lycée ».

Ce prix encourage les jeunes en leur donnant un coup de pouce financier et technique. Il permet aussi de diffuser des initiatives concrètes et exemplaires en Midi-Pyrénées.

Il rend hommage à un ancien collaborateur de l'ARPE disparu en 1999 et qui souhaitait toujours **encourager des projets de jeunes**, "pour le respect et le renouvellement de l'esprit d'entreprendre", disait-il, "et pour le développement durable de notre région". Car un développement durable appelle les jeunes à penser autrement et à se poser les bonnes questions pour **mieux orienter leur projet**, même les plus simples, en tenant compte des critères d'efficacité non seulement économique mais aussi environnementale, sociale et culturelle et en analysant ses effets à long terme sur leur territoire, mais aussi sur les territoires voisins.

Depuis 2002, le prix Henri VERNHES a permis de **récompenser 6 initiatives de jeunes midi-pyrénéens, toujours existantes...**



Un prix pour permettre aux jeunes Midi-pyrénéens de mener à bien leur projet à condition qu'il respecte un développement durable...



Grâce au "Prix Henri VERNHES", l'ARPE souhaite promouvoir le développement durable en prenant résolument le parti des jeunes et de leur avenir.

Que ce soit dans les domaines économique, social, culturel, technique, et/ou environnemental, les jeunes ont des idées.

Le prix Henri VERNHES n'a d'autre ambition que de les encourager et de leur donner les moyens de les réaliser.

Tout projet peut répondre aux principes d'un développement durable. Il suffit simplement, dès le début de sa préparation, de tenir compte simultanément des critères d'efficacité économique, environnementale, sociale et culturelle, et d'analyser ses effets à long terme et sur les autres territoires.



En hommage à Henri VERNHES

Chargé de la promotion du management environnemental auprès des entreprises, Henri VERNHES comptait parmi les collaborateurs les plus dynamiques de l'Agence Régionale Pour l'Environnement. C'était un homme à l'enthousiasme sans cesse renouvelé, qu'il diffusait largement dès qu'il prenait connaissance du moindre projet, si modeste fut-il, pour peu qu'il participe concrètement au progrès.

Si son activité prenait essentiellement appui sur les évolutions techniques, ce sont d'abord les initiatives des femmes et des hommes, et surtout des jeunes, qu'il plaçait au cœur du progrès. Aussi était-il très motivé par le travail de l'ARPE pour engager Midi Pyrénées vers le « développement durable », qui tend à allier, dans la recherche permanente d'un juste équilibre, le respect de l'environnement, le développement économique et le progrès social.

Nous l'avons perdu en 1999. Pour lui, pour les siens, pour nous, nous avons imaginé et voulu ce « Prix Henri VERNHES », qui n'a d'autre ambition que de donner, en son nom, un « coup de pouce » aux projets de celles ou ceux qu'il aurait lui-même aimé aider, pour le respect et le renouvellement de l'esprit « d'agir et d'entreprendre », au sens large du terme, et inviter les jeunes à « prendre en main » le développement durable de Midi Pyrénées.



De nouvelles conditions de participation depuis 2005, pour encourager encore plus de jeunes.

Le concours s'adresse cette année à **tous les jeunes de 18 à 30 ans** révolus, résidant sur le territoire de Midi-Pyrénées.

→ PRIX Henri VERNHES 2006

3 projets récompensés cette année, pour donner encore plus de chance aux jeunes :

- **1^{er} prix : Le spectacle animation pour l'environnement « Alerte Verte »**, présenté par **Bérangère DEMAUTIS** et la Compagnie la Mouche du Coche (81),

- **2^{ème} prix : Une installation en agriculture durable** à Saint Paul Cap de Joux (81), présenté par **Jean Antoine SEON**,

- **3^{ème} prix : la création d'une vélothèque** à la Maison du Vélo à Toulouse (31), présenté par **Claire SELVA** et l'association Maison du vélo.

Un **Prix d'honneur** sera remis à **Alexis KUMAKOVITCH et Mathieu DESQUILBET** du Lycée Pierre Paul Riquet de Saint ORENS (31) pour leur projet **« HELIOS Installation d'une centrale photovoltaïque au lycée »**

En participant au concours, les jeunes bénéficient :

- **d'une aide financière**, si leur projet est retenu parmi les trois premiers lauréats¹ :
- 5000 € pour le premier,
- 3000 € pour le 2nd,
- 2000 € pour le 3^{ème}.
- **d'un avis technique** de l'ARPE Midi-Pyrénées.

- **1^{er} prix : Le spectacle animation pour l'environnement « Alerte Verte »**, présenté par **Bérangère DEMAUTIS** et la Compagnie la Mouche du Coche, Eglantine la « décontanimeuse » et technicienne de surface du futur transformera cet univers futuriste de 2050.

Cette fiction proposera une vision apocalyptique du monde de demain, tel qu'il risque d'être si nous ne modifions pas nos comportements. Des gestes éco citoyens seront proposés aux enfants pour améliorer cette situation, sur les thèmes de l'eau, des déchets et de la biodiversité, afin de leur proposer une vision plus positive....

Spectacle interactif de sensibilisation et d'animation en milieu scolaire et en centre de loisirs (6-12ans), il associe également des animations pédagogiques.

Contact : Bérangère DEMAUTIS à ALBI Tél 06 64 36 55 47
berengeredemeautis@yahoo.fr

- 2^{ème} prix : Une installation en agriculture durable à Saint Paul Cap de Joux (81), présenté par **Jean Antoine SEON**,

Après un bac Professionnel Agricole et une expérience de 5 ans comme conseiller vendeur dans une jardinerie, il décide de s'installer « éleveur ovin ».

Au 1^{er} Janvier 2007, la reprise de l'exploitation familiale « En bidou », par Jean Antoine permettra d'optimiser la démarche déjà engagée en agriculture durable. La valorisation des prairies graminées/légumineuses, base d'alimentation du troupeau, alimentera un troupeau de brebis, productrice d'agneaux label rouge « Agneau Fermier des Pays d'Oc ». La gestion de la matière organique (compost), la plantation de haies brise vent, la gestion de l'eau seront les grandes priorités de cette exploitation. La commercialisation des agneaux se fera dans le cadre d'une démarche collective. Soucieux de produire une alimentation de qualité et de préserver la qualité de son environnement, il aura aussi participer à créer son emploi.

Contact : Jean Antoine SEON En Bidou 81 220 Saint Paul Cap de Joux 05 63 81 43 05/ 06 18 62 03 07 jaseon@hotmail.fr

- 3^{ème} prix : la création d'une vélothèque à la Maison du Vélo à Toulouse, présenté par **Claire SELVA** et l'association Maison du vélo.

Dans le cadre du projet de la Maison du Vélo à Toulouse, en face la gare Matabiau dans l'ancienne maison éclusière Bayard, Claire souhaite monter une vélothèque : véritable centre de ressources dédié à la bicyclette. Associé au point d'information pratique et touristique, elle proposera des ouvrages sur le vélo pratiques et techniques, la mobilité, le voyage, les loisirs, les règles et normes, le sport, le vélo à Toulouse et en Midi Pyrénées, la cartographie régionale et nationale des itinéraires à vélo.....

Elle proposera également des animations et conférences thématiques.

Contact : Claire SELVA à TOULOUSE Tél 06 80 71 27 71 maisonduvelotoulouse@yahoo.fr

Un Prix « Coup de cœur » sera remis à **Alexis KUMAKOVITCH et Mathieu DESQUILBET** du Lycée Pierre Paul Riquet de Saint ORENS (31) pour leur projet **« HELIOS Installation d'une centrale photovoltaïque au lycée »**

A travers un projet basé sur le volontariat, ces jeunes de première et terminale souhaitent installer des panneaux photovoltaïques sur le toit de leur lycée. Par cette action, ils veulent étendre le panel d'applications pédagogiques sur les énergies renouvelables et promouvoir un élan vers un développement durable.

Contact: Alexis KUMAKOVITCH Tél: 06 19 04 57 53 projethelios@yahoo.fr



Le développement durable, c'est possible et c'est utile !

Le développement durable, un projet de société auquel tout le monde peut contribuer...

L'idée d'un développement durable est née d'un constat simple, incontournable. Les ressources disponibles sur la planète ne sont pas infinies, se dégradent, et leur valorisation **ne répond pas équitablement aux besoins de tous les hommes.**

Ce constat appelle une autre façon de penser et de faire. Il implique notamment :

- **de considérer** le progrès non seulement sur le plan économique mais dans ses dimensions environnementales, sociales et culturelles (principe d'intégration),
- **de tenir compte** des attentes et conséquences sur les autres, ailleurs et plus tard (principe de solidarité),
- **de s'interroger**, en préalable, sur les conséquences éventuelles, puis de manière continue sur les impacts effectifs et de pouvoir corriger son projet si besoin est (principe de précaution et évaluation),
- **de comprendre ensemble** pour mieux débattre et mettre en place les solutions les meilleures, même difficiles, au mieux de l'intérêt général (principe de participation).

→ Pour inverser les tendances :

- à la surexploitation des ressources naturelles, qui fragilise l'avenir des générations futures
- à l'amélioration des pollutions durables, de plus en plus coûteuses à corriger,
- aux excès de la mondialisation de l'économie, et aux délocalisations massives : fluctuations déstabilisantes du marché du travail dans les pays industrialisés (chômage ou besoin urgent de main d'œuvre très qualifiée), main d'œuvre "trop" bon marché dans les pays en développement...

→ En adaptant son projet aux critères du développement durable:

- pour conserver un patrimoine et des ressources naturelles en quantité et en qualité suffisantes,
- pour tendre à la stabilisation d'un système économique diversifié, durable et équitable entre les civilisations et les générations,
- pour ouvrir des perspectives d'un développement plus respectueux des femmes, des hommes, de leur diversité, de leur dignité et de leur culture.



Rappel des projets primés en 2002, 2003, 2004 et 2005

Le Lauréat 2002 :

Le 1^{er} service régional d'accompagnement en randonnées et d'animation pour des personnes handicapées

Du type voyageur et bureau d'accompagnement (à but non lucratif), il permet aux personnes à mobilité réduite, déficientes visuelles et/ou auditives, et handicapées mentales légères, de randonner à la journée, pour un week-end ou pour des séjours.



Les enseignants peuvent profiter d'un service éducatif et pédagogique pour réaliser des sorties adaptées à des élèves handicapés.

Au cœur d'une économie solidaire, ce service est respectueux des individus et a permis la création de 2 emplois, la création d'un poste supplémentaire permettant l'insertion d'un salarié handicapé au poste de responsable administratif est toujours envisagée. Les porteurs de projets s'engagent aussi à éviter toutes pollutions émanant de leurs activités en triant leurs déchets, en mettant à disposition des poubelles lors des randonnées, en utilisant prioritairement des matériaux recyclés et recyclables, en maîtrisant leurs déplacements motorisés...

Association « Univers Montagne Esprit Nature » - Siège social : 40 passage des Marronniers- 31 240 Saint-Jean. - Tél. : 05 34 26 99 23 <http://umen.asso.free.fr/>

Le Lauréat 2003 :

Un projet pilote de valorisation du vélo dans les déplacements urbains quotidiens

Il s'agit de sensibiliser les usagers de la voiture aux problèmes des transports et de l'effet de serre et de faire évoluer leur comportement, en les guidant vers une nouvelle perception du vélo, ce mode de déplacement urbain qui ne doit pas se limiter au simple loisir... Si l'aspect environnemental est évident (pollution, maîtrise de l'énergie, effet de serre), l'association s'inscrit également dans une logique de réduction des coûts des transports pour les usagers, mais aussi pour la collectivité. Et si ce projet est pilote à l'heure actuelle, l'association entend bien l'étendre dans les années à venir, quitte à transférer ses compétences.



Association « Movimento » - Siège social : 36 rue Bernard Mulé – 31 400 TOULOUSE - Tél. : 05 61 80 27 82 www.movimento.coop/



Le Lauréat 2004 :

« Idée Eau Sénégal » : une action de coopération pour améliorer les conditions d'hygiène dans des dispensaires sénégalais »

Le projet « Idée Eau Sénégal » est une action de coopération dans les dispensaires sénégalais isolés, où la pénurie d'eau menace la santé des populations locales. L'action, conçue et réalisée par plusieurs générations d'étudiants midi-pyrénéens, consiste notamment à concevoir sur place un **lave-mains simple**, et de **petits incinérateurs**, destinés à brûler les déchets de soins, structure que les habitants peuvent utiliser pour la mise en place du regroupement et du tri des déchets. L'opération consiste aussi à mettre en place une **campagne très utile de sensibilisation à l'hygiène** pour mieux faire comprendre notamment aux jeunes générations les problématiques et les liens entre l'eau, l'hygiène, l'environnement et les déchets. Il a paru opportun aux membres du jury de souligner et de faire connaître l'intérêt de cette opération, en terme de développement durable : valorisation des savoir-faire de jeunes étudiants midi-pyrénéens au service des besoins des pays en développement, conception de procédés simples, construits sur place avec des matériaux locaux permettant leur appropriation par les usagers, sensibilisation, respect de la culture locale... Sans compter l'enrichissement du projet par son transfert aux étudiants de la prochaine promotion.

Contact : Association Club Idée Eau Sénégal (amicale des élèves de l'INSA Toulouse) - Olivier UCAY – 06 79 54 04 27

Les Lauréats 2005 :

1er prix 2005 : « Encourager l'utilisation du tricycle comme moyen de transports de marchandises à Toulouse.



Depuis juin 2002, l'association Cyclocity propose des services de livraisons, publicité ambulante et balades touristiques dans le centre-ville de Toulouse. En 2003-2004, l'activité de Cyclocity a permis de transporter l'équivalent de 8388 tonnes par kilomètre en travaillant par exemple pour la livraison de fleurs, de vins, d'outillage, luminaires, meubles, décoration, d'alimentation, de vélos pour l'association Movimiento, de courrier, etc.

9 360 km ont été parcourus en vélo. Ce sont autant de kilomètres en moins parcourus par des véhicules utilitaires dans les rues de Toulouse.

Réelle alternative à la voiture, l'intégralité du travail est réalisée à l'aide de véhicules respectueux de l'environnement (sans émissions de CO2, sans nuisances sonores, et occupant une place réduite par rapport à la voiture), en contribuant ainsi à la lutte contre l'effet de serre et les dérèglements climatiques et à la réduction de la pollution acoustique en ville. De plus, il est générateur d'emplois stables et de qualité.

Le prix Henri VERNHES va leur permettre de développer leur activité en créant des emplois grâce à l'**acquisition d'un nouveau tricycle**.

Contact : Association Cyclocity, 2 bis rue du sachet 31400 Toulouse
Tél. 06 84 11 76 60 Anne Lafargue <http://cyclocity.free.fr/>

2ème prix 2005: « Conception et implantation de collecteurs ludiques de piles en Midi-Pyrénées pour redynamiser les opérations de récupération de piles usagées dans les lieux publics commerciaux en sensibilisant les jeunes générations »

Ce projet consiste à mettre au point un nouveau système de collecte pour les piles et accumulateurs usagés plus attractif et plus visible pour les consommateurs permettant d'attirer notamment les enfants, tout en les sensibilisant au geste de tri des déchets.



L'objectif est d'augmenter le taux de collecte pour l'instant jugée peu efficace et de réduire ainsi les nuisances provoquées par la pollution des piles usagées non recyclées sur l'environnement (taux actuel de collecte 30%). Le recyclage des piles récupérées permet de valoriser des matériaux coûteux (zinc, manganèse...) et non renouvelables, permettant ainsi de participer à la préservation des ressources naturelles. Grâce au coup de pouce offert par le Prix Henri VERNHES de l'ARPE, au soutien de l'ANVAR, **en 2006, le crocopile a été commercialisé par La société NATPRO, elle propose une gamme complète pour le tri des déchets.**

Contact : Yohann Valable (étudiant à l'Ecole Nationale d'ingénieurs de Tarbes)
Tél. 06 81 69 59 45 <http://www.natprofrance.com/>

3ème prix 2005 : « Réemploi des déchets encombrants sur le territoire du SICOVAL »

L'association propose la création d'une activité basée sur la collecte de meubles dans les rues du SICOVAL ou lors de prestations auprès des agences immobilières.

Son projet consiste à « relooker » les déchets encombrants et à fabriquer des meubles à partir de cartons collectés auprès des industriels, pour les mettre en vente dans un atelier « vitrine » sur le territoire.

Sensible au développement durable et à l'économie sociale et solidaire, cette association souhaite contribuer aux efforts du SICOVAL pour la réduction des déchets, tout en sensibilisant la population à l'intérêt du recyclage. Elle organise régulièrement des ateliers de récup'création pour les enfants, notamment dans les écoles, depuis le recrutement de la première salariée en 2004.

Le projet s'intègre dans un réseau de structures spécialisées dans le recyclage des déchets encombrants comme ENVIE sur l'électroménager, Kilya ou Eco-micro sur le matériel informatique, voire Emmaüs.

Avec un emploi créé en 2004, cette recyclerie devrait permettre la création de nouveaux emplois pérennes.

Contact : Association La Glanerie 2 chemin Lapujade 31 200 Toulouse Tél. : 05 61 26 83 40 ou Place Pablo Picasso 31 520 Ramonville St Agne
Aurore Front Tél. 05 61 62 26 63 <http://www.la-glanerie.org/>



Qu'est-ce qu'un projet de développement durable ?

Concevoir et mettre en œuvre un projet de développement durable, c'est **démontrer concrètement que l'on veut, et que l'on peut agir sur le cours des choses.**

Participer au développement durable de notre région, c'est participer à un développement harmonieux où l'économie, le respect de l'environnement, la vie culturelle et sociale progressent ensemble grâce à l'implication de chacun... et pour longtemps.



Il est assez facile d'entrer dans ce type de démarche. **Se poser un certain nombre de questions essentielles** permet à un projet existant de s'enrichir de nouvelles perspectives.

Quel est l'impact du projet sur l'environnement ?

Le projet est d'autant plus intéressant s'il tente de limiter au mieux les impacts négatifs sur l'environnement que ce soit en terme de gestion des pollutions et déchets, de préservation de l'eau, de maîtrise de la consommation d'énergie, de préservation ou de valorisation des espaces et espèces naturels...

Des alternatives plus respectueuses de l'environnement sont souvent possibles

Quel est l'impact du projet d'un point de vue économique ?

Un projet de développement durable, même un micro-projet, peut avoir un intérêt pour le développement du territoire en utilisant à bon escient les ressources locales, qu'elles soient naturelles et/ou professionnelles (entreprises, artisans, associations, commerçants...). Il peut même permettre de créer de nouvelles filières à plus ou moins long terme...

Quel est l'impact du projet d'un point de vue socioculturel ?

Un projet de développement durable doit prendre en compte l'intérêt de tous (y compris les femmes, les jeunes, les plus démunis,...) et contribuer à lutter contre les inégalités. Il ne doit privilégier aucune catégorie, qu'elle soit professionnelle, sociale ou culturelle, mais au contraire, favoriser la diversité.

Dans quelle mesure le projet prévoit-il la participation des acteurs locaux ?

Pour être durable, le projet doit autant que possible associer les populations concernées en amont des décisions et les tenir informées régulièrement des évolutions dans un souci de transparence.

Quelles sont les perspectives du projet à long terme ?

Pour favoriser la gestion d'un projet durable, il est primordial de définir les critères d'évaluation dès la définition du projet pour mieux l'orienter et en assurer la réussite à tous les niveaux.

Tous les projets peuvent être concernés qu'ils soient du domaine technique, économique, social, culturel et/ou environnemental, à condition que leur réalisation ou leur recherche fasse appel à plusieurs acteurs.

Répondre à l'ensemble de ces questionnements n'est pas nécessaire, mais il paraît essentiel d'inviter les jeunes à réfléchir sur les enjeux du développement durable. Après avoir fait l'exercice, les porteurs de projets seront d'autant plus légitimes à inviter les décideurs et acteurs à en faire de même, et à argumenter leurs choix.

Pour en savoir plus sur le Développement durable

- visiter l'exposition itinérante de l'ARPE Midi-Pyrénées « le progrès, sans dérailler », disponible sur le site de l'ARPE : <http://www.arpe-mip.com/html/1-5428-Le-progres-sans-derailer.php>
- autres sites WEB :
 - www.agora21.org
 - www.association4d.org
 - www.maxhavelaar.com
 - www.etd.asso.fr
 - www.crc-conso.com/etic
 - www.commercequitable.org
 - www.territoiresdurables.fr

L'Agence Régionale Pour l'Environnement Pour le respect d'un développement durable en Midi-Pyrénées



Association loi 1901, l'Agence Régionale Pour l'Environnement de Midi-Pyrénées réunit **plus de 90 représentants** institutionnels, associatifs et/ou socioprofessionnels répartis sur tout le territoire régional. Elle a été **créée à l'initiative du Conseil Régional, qui soutient depuis ses activités, et des associations régionales de l'environnement en Midi-Pyrénées en 1991.**

L'ARPE a pour objectif de préserver l'**environnement** et contribuer à la mise en place d'un mode de **développement durable en Midi-Pyrénées** à travers 4 priorités : l'utilisation rationnelle des ressources, l'écocitoyenneté, le développement et l'environnement, et la solidarité.

Par des **actions de sensibilisation et d'animation** (expositions, conférences/débats, rencontres techniques, publications), l'ARPE s'adresse aux élus, aux acteurs locaux, aux socioprofessionnels, aux scolaires et au grand public de Midi-Pyrénées afin de leur faire prendre conscience des limites écologiques, économiques et socioculturelles de notre développement, mais aussi du rôle essentiel de chacun pour préserver les générations futures.

Dotée d'une équipe opérationnelle de 30 personnes, l'agence participe aussi à l'**élaboration de près de 400 projets** chaque année dans des domaines d'intervention particulièrement variés : prévention et gestion des déchets ménagers et industriels, promotion du management environnemental, application territoriale du développement durable, maîtrise de l'énergie et promotion des énergies renouvelables, protection et gestion des espaces naturels, utilisation rationnelle de l'eau, promotion des transports propres, éducation à l'environnement, emploi/formation et solidarité.

L'ARPE est **certifiée ISO 14001** depuis janvier 2001. C'est la première agence de l'environnement de France à obtenir cette certification internationale, accordée pour son activité et fonctionnement respectueux de l'environnement.



Agence Régionale Pour l'Environnement Midi-Pyrénées

14, rue de Tivoli - 31068 Toulouse cedex - France - Tél. : +33(0)5 34 31 97 00 - Télécopie : +33(0)5 34 31 18 42
e.mail : arpe@arpe-mip.com - Web : www.arpe-mip.com